

**M. Mahmoud Tawfik, Ministre de l'Intérieur**

Police Academy, Gate no. 2,

New Cairo,

Égypte

[center@moi.gov.eg](mailto:center@moi.gov.eg)

Fax : +202 2406 0579

Monsieur le Ministre de l'intérieur,

À la suite d'informations reçues par ANKH et par ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations à propos de la situation d'Eman Al-Helw et de Hossam Ahmed. Ils ont été tous deux arrêtés, en même temps que 70 autres, le 28 février 2019 et sont poursuivis dans l'affaire 1739/2018. Ils ont d'abord été détenus dans un lieu inconnu pendant quatre jours avant d'être présentés à un procureur de la Sureté de l'État le 4 mars 2019 puis inculpés pour participation à un groupe terroriste, et usage des réseaux sociaux pour commettre un crime pénalement répréhensible.

Le 3 décembre 2019, la cour criminelle du Caire autorise leur mise en liberté sous contrôle judiciaire. Mais le 4 décembre 2019, le ministère public fait appel de la décision de la Cour et obtient l'annulation de la décision, renvoyant Eman et Hossam en détention provisoire pour 45 jours supplémentaires. Eman Al-Helw et Hossam Ahmed sont détenus et poursuivis en justice uniquement pour leur militantisme pacifique. Les poursuites judiciaires sur la base de charges sans fondement sont caractéristiques d'une forme de persécution.

En raison de ces informations, je vous exhorte, Monsieur le Ministre de l'intérieur à :

1. Libérer immédiatement et sans condition Eman Al-Helw et Hossam Ahmed ainsi que les autres personnes détenues dans le cadre de l'affaire 1739/2018 et d'abandonner toutes les charges retenues contre eux ;
2. Assurer que le traitement d'Eman Al-Helw et de Hossam Ahmed, pendant leur détention, respecte les conditions énoncées dans l'*Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement*, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 43/173 du 9 décembre 1988 ;
3. Garantir en toutes circonstances aux militant.es politiques et artistes de pouvoir mener à bien leurs activités et de s'exprimer librement sans crainte de représailles et libre de toute restriction.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de l'intérieur, à l'expression de ma haute considération.

Copie conforme envoyée à :

**Son Excellence M. Alaa Youssef**

Ambassadeur et représentant permanent de l'Égypte auprès des Nations Unies à Genève  
Route de Lausanne 261, 1292 Chambesy,  
SUISSE

Tel : +41.22.731.65.30 ; +41.22.731.65.39

Courriel : [mission.egypt@bluewin.ch](mailto:mission.egypt@bluewin.ch)

**Son Excellence M. Ehab Ahmed Badawy**

Ambassadeur de l'Égypte en France  
56, Avenue d'Iéna, 75116 Paris, FRANCE  
Tel : 01.53.67.88.30

Courriel : [paris\\_emb@mfa.gov.eg](mailto:paris_emb@mfa.gov.eg)